



Communiqué de presse

« Pour l'avenir de ma localité, je m'engage ! »

C'est sous ce slogan que les autorités municipales de Tramelan lancent une campagne de sensibilisation à la population en vue des élections à la Mairie, au Conseil municipal et au Conseil général qui se tiendront le 27 novembre prochain dans la localité.

L'objectif de cette campagne est double : sensibiliser la population à l'événement politique qui va dessiner le visage des autorités communales durant la prochaine législature, de 2023 à 2026. Les partis politiques de Tramelan ont jusqu'au 23 septembre 2022 pour déposer les listes définitives des candidats aux trois organes (mairie, Conseil exécutif et Conseil général). La deuxième motivation à la démarche réside dans la nécessité de mobiliser les ayants droit au vote le 27 novembre, date du 1^{er} tour du renouvellement général des autorités communales, et éventuellement au vote du 18 décembre (2^e tour à la Mairie si nécessaire).

Cette initiative est née d'une Petite Question déposée par Nathalie Mercier, Groupe Débat, à la dernière séance du Conseil général du 27 juin 2022. Elle est soutenue par l'ensemble des partis représentés au Législatif communal. Plusieurs actions sont ainsi prévues :

- Présentation générale des enjeux, délais, organes et partis sur la page internet communale ;
- Mercredi 31 août 2022 : séance d'informations publique sur les objets communaux en votation le 25 septembre 2022. Le but sera d'expliquer le processus décisionnel communal ; Auditorium du CIP, 19h00.
- Vendredi 23 septembre 2022 : dernier délai pour déposer les listes des partis
- Mardi 1^{er} novembre 2022 : soirée ouverte au public sur le thème de l'engagement avec projection au Cinématographe et discussion générale sur l'engagement en collectivité publique ; lieu : Cinématographe, 19h00 ;
- Dimanche 27 novembre 2022 : élections municipales (1^{er} tour)
- Dimanche 18 décembre 2022 : élections municipales (2^e tour)

Des affiches seront posées, des tout-ménage envoyés et les réseaux sociaux alimentés en informations.

L'action originale entreprise par la commune de Tramelan est le fruit de plusieurs constats. Le taux de participation aux votations et élections ne cesse de montrer des signes de faiblesse. Tramelan ambitionne ainsi de retourner cette tendance. Le profil de la population locale évolue. De plus en plus de citoyennes et de citoyens de l'extérieur prennent domicile dans la cité de Virgile Rossel. Il s'agit pour les partis locaux d'intéresser les nouveaux arrivants à la politique de la localité afin que ceux-ci

s'intéressent à la diversité partisane locale, diversifient les rangs des partis existants et, pourquoi pas, se lancent dans la création de nouveaux partis. L'opération menée par la commune de Tramelan s'inscrit également dans la démarche de sensibilisation mise sur pied par l'association Jura bernois. Bienne lors des élections régionales et cantonales du 27 mars dernier.

Contact :

M. Philippe Augsburger, maire (079 475 25 87) ; M. Hervé Gullotti, chancelier (076 490 17 52)

Chancellerie municipale, le 9.8.22